



DIRECTEUR (TRICE) DU GÉNIE (Ville de Saint-Lambert)

Saint-Lambert est une ville essentiellement résidentielle. Depuis des générations, la vie quotidienne y reflète une tradition de bien vivre, de charme, de tranquillité, de commodité et de sécurité. Pour ajouter à ces charmes, la ville de Saint-Lambert offre à ses résidents des établissements scolaires privés et publics de grandes qualités, plusieurs parcs, deux clubs de golf et de nombreuses activités socioculturelles, sportives et récréatives.

LES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du génie, dirige, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités et projets sous sa responsabilité.

Il établit les objectifs et priorités de travail de sa direction et identifie les ressources requises pour assurer la réalisation des travaux. Le titulaire voit au processus relatif à la préparation des plans et devis, des estimations budgétaires et des échéanciers de tous les projets de génie. Il doit également encadrer et diriger les gestionnaires et le personnel technique sous sa responsabilité et contribuer à leur développement (sept personnes).

Plus spécifiquement, le directeur du génie doit :

- Superviser les projets de construction d'infrastructures urbaines sur le territoire et les activités de réfection de conduites d'aqueducs ;
- Diriger, par l'entremise de deux chefs de division, une équipe de cinq (5) employés syndiqués, auxquels s'ajoute le personnel étudiant requis aux opérations saisonnières ;
- Assurer la gestion d'un budget d'investissement en infrastructures s'élevant à plus de 10M\$ annuellement ;
- Dynamiser les recherches d'aide financière gouvernementale et assurer le bon déroulement des demandes de subventions ;
- Exercer un rôle-conseil auprès du directeur général et du conseil municipal dans les domaines d'interventions municipales relevant de sa responsabilité ;
- Représenter la direction auprès de divers comités et assurer la visibilité et le rayonnement de la municipalité dans diverses rencontres de réseautage.

LES DÉFIS

- Soutenir les gestionnaires de premier niveau dans la planification, la prise en charge et l'exécution des projets sous leur responsabilité ;
- Développer et accroître leurs connaissances en ce qui a trait aux politiques internes, directives administratives et pratiques uniformes ;
- Prendre en charge les projets de réfection de rues et proposer des solutions innovantes et s'assurer du contrôle des coûts ;
- Assurer le lien avec les citoyens, démontrer l'importance des projets en cours et communiquer les détails du projet de façon positive autant à l'interne qu'à l'externe ;
- Assurer un rôle-conseil dans le projet de réaménagement de parcs et d'espaces verts ;
- Planifier et préparer les documents d'appels d'offres pour les travaux donnés à contrat et participer à l'analyse des soumissions reçues ;
- Participer à la préparation du budget annuel du service du génie et participer à la préparation du projet triennal d'immobilisation (PTI) ;

- Tenir à jour les décomptes progressifs des différents projets ;
- Assurer le maintien de l'engagement exemplaire dont fait preuve l'équipe du génie en ralliant l'ensemble de ses collaborateurs autour d'une vision claire ;
- Participer à divers projets, études et comités de travail en collaboration avec les autres services municipaux et/ou d'agglomération pour la réalisation de certains travaux reliés aux infrastructures.

LE PROFIL

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec avec plein droit de pratique ;
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie civil, ou tout autre domaine jugé pertinent à l'emploi ;
- Posséder au minimum dix (10) années d'expérience dans un poste relié au domaine de l'emploi, dont au moins trois (3) années dans l'administration de conventions collectives et la gestion de relations de travail en contexte syndiqué ;
Un diplôme de deuxième cycle dans un domaine jugé pertinent à l'emploi sera considéré comme un atout.
- Posséder une bonne vision d'ensemble, une capacité de discerner les enjeux importants et à soumettre des plans d'actions efficaces en lien avec les objectifs de la direction ;
- Posséder un sens politique hors pair et être en mesure de communiquer efficacement à tous les niveaux dans l'organisation ;
- Démontrer ses habiletés de gestion, de leadership et de travail en équipe ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction, une maîtrise de la langue française (oral et écrit);
- Posséder des connaissances de la réglementation municipale (un atout).

Toute candidature se rapprochant de ces exigences sera considérée.

LES CONDITIONS

Pour ce poste cadre régulier, l'échelle de rémunération 2018 se situe entre 91 126 \$ et 113 873 \$ selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou remplir le formulaire de demande d'emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours **2018-19**, au plus tard le 25 mai, avant 12 h, à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert – Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle
 Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
 Courriel : dotation@saint-lambert.ca
 Télécopieur : 450 672-3732

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les membres des communautés culturelles à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.